

NAHAR MISRAÏM
*Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel
Des Juifs d'Égypte (ASPCJE)*

4^e trimestre 2021 – N° 87

Novembre 2021

7 euros

Sommaire

- p.2 – « **Des barbares ont tué Lola** »
Rony Cohen
- p.3 – **Compte rendu de l'AG du 18/09/2021**
Victor Attas
- p.4 – **Histoire des Juifs en Égypte** (suite)
André Cohen
- p.8 – **Résumé du livre « Sadate » de R. Solé**
Michel Mazza
- p.12 – **Des nationalités des Juifs d'Égypte**
Edmond Harari
- p.15 – **Le Mahzor Luzzatto mis en vente**
Magazine « Le Monde »
- p.16 – **Colloque: Les Juifs et les autres
minorités...** Mylène Stambouli
- p.17 – **Les nouvelles divas égyptiennes**
André Cohen
- p.21 – **Un kippour pas comme les autres**
Victor Attas
- Livres à lire**
André Cohen
- p.22 – **Cours d'arabe égyptien à l'INALCO**
Mylène Stambouli
- Prochaine exposition à l'I.M..A.**
- p. 23 - **Courrier des lecteurs**
Prochaines activités

ENFIN !

C'est ce qui nous vient à l'esprit et que nous murmurons (par peur du mauvais sort ?) chaque fois que nous nous rencontrons. Les plus optimistes le clament.

Nous sommes plus ou moins sortis de cette pénible pandémie de la COVID 19. Notre association a pu tenir son assemblée générale et son premier cercle de lecture après vingt mois d'absence.

Après de longues périodes de confinement, de restrictions de déplacements, de couvre-feu, de fermeture de nombreuses activités nous vivons enfin une vie presque normale.

Il est vrai que les masques sanitaires dans les lieux publics, les jauges maximales et les pass nous rappellent que le virus rôde toujours.

Mais espérons le miracle, comme se produisit celui de **Hanoucah**, que nous célébrerons dans deux semaines.

Bonne fête et **enfin**, à bientôt.

Bulletin trimestriel - Abonnement (4 numéros) : 30 euros - Adhésion à ASPCJE : 20 euros par an -

Abonnement + Adhésion : 50 euros

Secrétariat et abonnement : André COHEN, 8 rue des Tanneries, 75013 PARIS - Tél. : 01 45 35 29 86

Courriel (e-mail) : aspcje@gmail.com

Site : www.aspcje.fr

Présidente Nadia CHALOM

Directrice de la rédaction Nanette Harari Damoiseau

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 0316 G 87774

Imprimerie Moderne de Bayeux, 7 rue de la Résistance – 14400 BAYEUX

ISSN: 024

Des barbares ont tué Lola.

En écho avec le procès des attentats du 13 novembre actuellement en cours, nous avons reçu ce texte très émouvant de Rony Cohen, partie civile au procès.

« J'avoue. Je suis, en général, assez maître de mes sentiments. Mais le témoignage, le hurlement de douleur de Rony ont touché profondément le grand-père que je suis. J'ai pleuré; Rony, j'ai pleuré avec toi ».

Victor Attas



Lola dansait au Bataclan, elle est morte en dansant, c'était la plus jeune, elle est tombée la première dans l'éclair de la Kalachnikov.

Ce sinistre vendredi d'angoisse, d'attente, de recherches dans les hôpitaux et puis l'annonce cinq nuits après : Ce n'est pas possible, non ce n'est pas réel, pourquoi elle ? Pourquoi elle ? C'est injuste, c'est absurde, c'est insensé, c'est barbare. Elle était lumineuse. C'était l'innocence même.

Je voudrais, six ans après, ne pas oublier et inscrire dans ce procès mon

témoignage : celui d'un grand-père qui a partagé 17 ans de la vie de sa petite-fille.

Lola, ma petite-fille qui découvrait le monde et qui ne pourra plus continuer à le faire.

Elle a eu le temps, dans sa courte vie, de sentir l'amour autour d'elle et de vivre des moments que nous n'oublierons jamais quand elle courait se blottir dans nos bras.

Depuis sa naissance elle venait chez nous, je l'ai accompagnée au plus petit cirque du monde, et dans la ruelle derrière chez nous pour le piano chez Lucie.

Une présence réelle et constante dans notre vie, une complicité fantastique avec sa grand-mère qui l'a emmenée à Venise au carnaval pour ses 10 ans, et à New York, où elle a passé des heures dans les musées, pour ses 16 ans. Elle voulait y retourner.

Et puis les souvenirs affluent, Lola Lola. On va s'asseoir sur des bancs de pierre face à un tilleul à la campagne où une pierre gravée d'un beau texte écrit par sa mère nous fait penser à elle.

Une émouvante cérémonie avec la projection d'un film fait par sa mère a eu lieu en 2016 au cirque de Bagneux; une salle porte désormais son nom avec une aquarelle qu'elle avait peinte lors de son dernier été de vacances.

La première fois où nous sommes retournés sur les lieux que nous avons parcourus avec elle, la douleur du souvenir de sa présence nous a anéantis.

Il a fallu se battre pour continuer à vivre sans elle.

Le temps n'efface rien. Il permet seulement d'apprivoiser sa douleur.

Tous les ans à l'approche du 13 novembre l'angoisse monte, et cette année tout particulièrement.

C'est tellement dur d'exprimer ce que j'ai au fond de moi, cette cassure, ce gouffre dans lequel je ne veux pas sombrer, je ne dois pas. Je dois continuer à vivre et à faire vivre Lola pour mes enfants et mes petits-enfants.

Je suis là debout avec cette blessure qui me fait pleurer

Lola, ma belle Lola je t'aime. Nous t'aimons.

Rony Cohen

Comptes rendus de nos activités

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ASPCJE du 18 Septembre 2021

L'année 2020 s'est déroulée sans assemblée générale, pour cause de pandémie. Avec un certain nombre de contraintes (jauge maximale, pass sanitaire) nous pouvons nous réunir à nouveau (12 présents, 5 excusés et 30 votes par correspondance). André Cohen exprime l'émotion et la joie des participants de pouvoir se retrouver enfin.

Il trace le compte-rendu d'activité des dix-huit mois écoulés depuis le premier confinement : Notre bureau a réussi à garder le contact entre ses membres par réunions téléphoniques, puis en regroupement en jauge réduite à quatre puis à six personnes.

Notre bulletin trimestriel a été diffusé par mail, puis par voie postale avec toutes sortes de difficultés : (fournisseurs d'impression en chômage sanitaire, bureaux de poste déplacés, etc...).

Nous avons également aménagé le contenu des documents diffusés

pour compenser l'absence des cercles de lecture. Des fiches de lecture se sont développées, ainsi que des résumés détaillés d'ouvrages intéressants.

Signalons l'interactivité croissante avec nos lecteurs qui adressent compléments, questions, félicitations mais aussi quelquefois remarques.

André Cohen indique que nos cercles de lecture à fréquence mensuelle vont pouvoir reprendre le mois prochain (16 octobre) suivi de deux autres réunions, les 13 novembre et 18 décembre. Des contacts sont pris avec des auteurs et couvrent déjà le premier quadrimestre de 2022.

La réunion se poursuit par une présentation des différentes personnes présentes. A noter, en particulier, après évocation de nos disparus du bureau (Jo Chalom, Emile Gabbay et David Harari) l'arrivée de trois nouvelles participantes : (Nadia Chalom, Denise Amiranoff et Mylène Stambouli). Il est proposé de nommer trois anciens membres du bureau (retirés pour des raisons de santé ou d'éloignement) au titre de membres honoraires : Il s'agit de José Guetta, Elie Michali et Dario Yohana.

Ce dernier a été remplacé dans la fonction de directeur de la rédaction du bulletin trimestriel (Nahar Misraïm) par Nanette Damoiseau-Harari, à qui notre assemblée rend un hommage pour sa compétence et son dévouement.

Signalons que la fonction de trésorier, tenue par Elie Michali, sera reprise par Toy Bruck et que celle de responsable du site ASPCJE, détenu par José Guetta, passe aux mains de Nadja Cohen.

Notre reconnaissance va également à d'autres personnes extérieures au bureau, mais qui fournissent une aide précieuse à l'association (exemple : Claude Guetta, qui a assuré et assure actuellement des traductions et corrections d'ouvrages que nous publions)

A ce sujet sont indiqués les trois prochains ouvrages que nous allons éditer : les minutes d'un colloque organisé par l'INALCO, cinq écrivains francophones d'Égypte, des souvenirs du club Maccabi en Égypte.



Un certain nombre de manifestations sur les Juifs séfarades ou plus spécifiquement d'Égypte, sont organisées par le MAHJ, l'AMUSSEF ou encore l'IMA, dont certaines sollicitent la participation de notre association.

Après un échange informel de souvenirs, l'assemblée valide la composition du bureau.

Les comptes 2019 et de 2020 seront diffusés ultérieurement.

Notre assemblée générale se conclut par un pot de l'amitié partagé dans la bonne humeur dans le jardin de la MVAC.

Victor Attas

Histoire

Histoire des Juifs en Égypte (suite)

Nous avons suivi dans le bulletin précédent la prise de pouvoir par les militaires et la confiance de la population juive suite à cet événement. Pourtant les choses n'étaient pas aussi simples. Les étrangers comme on l'a vu vivaient sereinement, et ils ne voyaient pas que l'arrivée de ce nouveau pouvoir s'accompagnait du renforcement de la police politique, les fameux "Mabahess".

Derrière la figure débonnaire du général Naguib se trouvait le Colonel Nasser farouche nationaliste qui voyait dans les étrangers soit une cinquième colonne, soit une épine dans le corps de l'Égypte.

La police politique s'était structurée et avait à sa tête des responsables parlant parfaitement les langues étrangères dont le français, et pouvait donc se mêler à cette population pour l'espionner et arrêter les personnes susceptibles d'être sionistes ou de tendance communiste.

C'est ainsi que le 24 novembre 1953, huit jeunes juifs dont Jacques Hassoun, Joseph Chalom et moi-même furent arrêtés et accusés d'activités sionistes et communistes. Tous ces jeunes avaient fait partie des mouvements Hashomer Hatsair ou du Dror et avaient une tendance de gauche, mais étaient inactifs à ce moment car ces mouvements s'étaient auto-dissous.

Le chef de la police politique Mamdouh Salem, parfaitement francophone, voulait montrer par cette arrestation le pouvoir de son organisation à décourager toute velléité de former des mouvements politiques dans la population juive.

Les détenus furent défendus par des avocats de renom tel que Maître 'Felix Benzakein, et malgré la publicité faite autour de ce procès il n'y eut que deux condamnations.

Entretemps Naguib avait été limogé par Nasser, mais devant les manifestations il reprit son poste pour quelques jours avant d'être éliminé de la vie politique le 25 février 1954 et mis en résidence forcée. C'est durant ce court laps de temps où il reprend le pouvoir qu'il signe les verdicts du procès.

Cette arrestation et ce procès n'affectèrent pas la confiance de la population juive dans le régime militaire. En fait elle fait suite à d'autres affaires d'arrestation par le passé et puis il s'avère que ce sont des jeunes attirés par la gauche communiste, et le verdict semble clément. D'autre part on ne connaît pas encore le colonel Nasser et on continue à faire confiance à l'armée.

La seconde affaire sera beaucoup plus importante et va secouer la population juive, mais aussi les possibles futures relations entre l'Égypte et Israël, et le monde politique israélien.

Elle est connue sous le nom de l'opération Susanna ou plus communément affaire Lavon du nom du ministre de la défense israélien à cette époque

En fait de quoi s'agit-il ? Durant l'été 1954 un groupe de jeunes juifs du Caire et d'Alexandrie était arrêté après avoir tenté de provoquer des attentats mais il faut remonter plus loin pour comprendre. Durant la guerre de 1948 plusieurs juifs furent mis en détention et Israël rapatria ses agents dormants en Égypte.

En 1951 il fut décidé de les réactiver et en avril 1951 un homme avec un passeport britannique au nom de John Darling arrive au Caire avec un visa d'affaires de six mois. Il s'agissait d'un espion du nom d'Abraham Dar venu d'un kibboutz, et qui voulait réactiver les mouvements sionistes.

Ovadia Danon introduisit Dar auprès des jeunes sionistes Philippe Nathanson, Victor Levy, Robert Dassa, Meir Meyuhas, Samuel Azar, ainsi que Marcelle Ninio, le docteur Moshe Marzüq, Meir Za'afra et Elie Na'im. Il leur dit qu'il était un agent chargé de l'émigration en Israël et qu'ils devaient se former pour aider éventuellement Israël.

Il quitte le pays à la fin d'août 1951 en laissant derrière lui deux cellules, l'une au Caire et l'autre à Alexandrie avec des points de rencontre. La liaison entre ces deux cellules était dévolue à Marcelle Ninio. Durant son séjour, il les initie au montage des opérations clandestines et à la fabrication d'explosifs grâce à des produits chimiques facilement disponibles. Il leur demanda d'obtenir des passeports pour la France afin d'aller s'entraîner en Israël.

C'est ainsi que Victor Levy, Robert Dassa et Moshe Marzüq allèrent plusieurs fois en Israël durant les années 1951 et 1953.

Deux émissaires arrivèrent en Égypte entre 1952 et l'été 1954. Le premier était Max Binnet, porteur d'un passeport allemand et officier de l'armée israélienne qui avait déjà mené des actions en Irak et qui prend contact avec Marcelle Ninio.

Le second était un juif australien du nom de Avry Seidenberg et voyageant sous le nom de Paul Frank. Il avait servi au sein de la Palmach et avait été recruté par Moshe Ben Tsur. Sa première mission avait été d'identifier et d'infiltrer des anciens S.S.

Son but en Égypte était de reprendre contact avec les cellules fondées trois ans auparavant et de les réactiver. Israël voyait d'un très mauvais œil l'évacuation des troupes britanniques de la zone du Canal de Suez et les relations entre les États Unis et l'Égypte. Foster Dulles voulait inclure l'Irak et l'Égypte dans une alliance contre les pays de l'Est. Pour ce faire, Israël eut l'idée de provoquer des attentats au Caire et à Alexandrie contre des lieux étrangers, et de les imputer à des nationalistes égyptiens ce qui aurait pour effet de salir l'image de l'Égypte.

Qui a pris cette décision ? A ce moment le premier ministre israélien est Moshe Sharret qui n'était pas au courant de l'opération, et Pinhas Lavon était ministre de la défense. Son rôle n'a jamais été éclairci. Était-il au courant ? Rien n'est sûr, mais l'affaire sera connue sous le nom de "Affaire Lavon".



Pinhas Lavon

David Ben Gourion n'était pas au pouvoir. Il l'avait quitté en décembre 1953.

Seidenberg rencontre les membres des deux cellules et il est décidé qu'une première opération aurait lieu le 2 juillet 1954. La cellule d'Alexandrie ne comprenait que quatre membres, les autres étant soit démotivés, soit ayant quitté le pays.

C'est Robert Dassa qui reçoit des ordres codés par Kol Israël à l'heure de l'intervalle musical. Il place une bombe incendiaire dans la boîte aux lettres de la poste principale d'Alexandrie qui explose sans faire de gros dégâts. La presse signala ce fait mais sans y attacher trop d'importance.

La seconde opération est programmée simultanément au Caire et à Alexandrie pour le 14 juillet.

Natanson et Levy sont en charge du Caire et Samuel Azar et Robert Dassa d'Alexandrie. Le but était de frapper les bibliothèques de "l'Agence des Etats-Unis" au Caire et à Alexandrie, ainsi qu'un théâtre possédé par des capitaux britanniques. Seidenberg conduisit lui-même Natanson et Levy au Caire sur les lieux des attentats. Les dégâts furent modérés mais firent grand bruit auprès de la presse. On se pose des questions : qui est derrière ces attentats ? Les frères musulmans ? Les communistes ?

La troisième phase est programmée pour le 23 juillet, jour de la révolution, et deuxième anniversaire du coup d'état des militaires. Seidenberg dit aux membres des cellules que cela sera un grand événement qui consistera à attaquer simultanément deux cinémas au Caire et deux à Alexandrie.

En attaquant des cinémas appartenant à des étrangers et donnant des films occidentaux les Frères musulmans seront accusés. Les cibles à Alexandrie sont les cinémas Rio et Metro. Ralf Levy et Natanson devaient placer un explosif qu'ils portaient dans un étui à lunettes dans le foyer du cinéma Rio. Malheureusement pour eux des flammes commencèrent à sortir de la poche du pantalon de Natanson.

Un détective des Mabahess se trouvait à ce moment dans ce lieu et dispersa la foule qui voulait aider Natanson et il l'appréhenda.

Ralf Levy réussit à s'enfuir et se débarrassa des explosifs en les jetant à la mer. Il finit par être arrêté comme tous les membres de ces cellules entre le 23 juillet et le 5 Août. De toute évidence ils n'avaient pas été suffisamment prêts à l'échec de l'opération et n'avaient pas suivi les conseils donnés par Dar trois ans auparavant, et ceux donnés lors de leur séjour en Israël.

Entretemps Dassa et Azar arrivent au Caire et placent trois engins explosifs aux cinémas Rivoli et Radio de même qu'à la station ferroviaire, mais aucun engin n'explose, les autorités ayant eu vent de l'affaire. Comme on l'a vu, tous les membres furent rapidement arrêtés de même que quelques jours plus tard Max Binet qui n'était nullement impliqué dans ces affaires.

Ce dernier qui était, comme on l'a vu plus tôt, un officier israélien, ne voulant pas compromettre d'autres personnes, se suicida en prison. Il semble qu'à cette époque les moukhabarat ne coopéraient pas avec la police, et qu'ils étaient au courant des futurs attentats.

Max Binet

En effet, l'agent en civil qui a arrêté Natanson semblait attendre l'événement, et se trouvait être un membre de la police politique. D'autre part une voiture de pompiers stationnait près du cinéma Rio. La police politique voulait-elle protéger un agent double qu'elle avait réussi à retourner ? L'agent double était-il Abraham Seidenberg lui-même?



Après l'opération manquée celui-ci parvint à quitter l'Égypte, puis fut arrêté en 1956 par les autorités israéliennes alors qu'il tentait de vendre des informations à l'Égypte. Jugé, il est condamné à 10 ans de prison. Il semble probable qu'il ait aidé les Égyptiens à arrêter les membres de ces deux cellules.

En 1980 Isser Harel qui était à l'époque responsable du Mossad, affirmera que Seidenberg avait été retourné par les Égyptiens bien avant l'opération Susanna. Après sa libération de prison en 1972, Avy Seidenberg resta quelque temps en Israël puis émigra en Californie.

La police égyptienne tenue en dehors de l'affaire par les moukhabarat pensait au début que c'était une action de cellules communistes. Ce n'est que le 31 juillet avec l'arrestation de Samuel Azar que la police comprit que c'était une action sioniste liée à Israël, donc beaucoup plus grave.

En octobre 1954 le ministre de l'intérieur Zakariyya Mohiedine qualifia l'affaire d'espions israéliens. Le 25 de ce même mois le journal El Ahram indiqua que c'était de toute évidence une opération visant à nuire au rapprochement de l'Égypte avec les Etats-Unis et que le procureur allait demander la peine de mort.

Pendant son interrogatoire, Marcelle Ninio a demandé une pause et a tenté de se suicider en se jetant par la fenêtre. Elle a été hospitalisée plusieurs semaines.

Un homme de 50 ans, Armand Carmona qui cohabitait avec Marcelle Ninio a aussi été arrêté, et bien qu'extérieur à l'affaire s'est suicidé. La police israélienne a signalé que suivant ses renseignements Carmona est mort lors de son interrogatoire et que la police égyptienne a déguisé ce fait en suicide.

Le 11 décembre le procès a eu lieu devant le Haut tribunal militaire dirigé par le général Al Digwi (le même qui avait dirigé le procès des huit juifs à Alexandrie. Ce dernier sera fait prisonnier par Israël lors de la guerre des six jours puis libéré lors du cessez le feu). Le procès se tient en présence de toutes les deux cellules, mais en l'absence de Max Binet (suicidé entretemps), et de Seidenberg alias Paul Frank.

La situation de Max Binet était beaucoup plus délicate que celle des autres accusés. En effet il faisait partie de l'armée israélienne et aurait dû être jugé par un autre tribunal, mais il s'était suicidé dix jours avant le début du procès.

Il avait en outre admis lors des interrogatoires qu'il était un espion israélien. Ralf Levy de son côté essaya de cacher qu'il avait été recruté par Israël, et que les cellules étaient communistes mais devant l'évidence des faits il finit par avouer. Il s'était rendu le 23 février 1952 de Marseille à Haïfa d'où il a été conduit à Tel Aviv. Il a reçu un entraînement consistant à pouvoir effectuer des transmissions radio, puis des leçons

de topographie. Il avoua avoir rencontré en Israël le docteur Marzûq. L'entraînement dura quelques semaines puis il partit pour Marseille, et se rendit à Paris. Il repartit en Égypte en février 1953.

Le témoignage de Natanson fut plus ou moins similaire. Il s'était spécialisé dans la photographie et avait créé comme couverture un laboratoire de développement de films. Les deux accusés reconnurent qu'ils avaient été contactés par Seidenberg sous un prénom d'emprunt "Robert".

Il leur dit que certaines personnes haut placées en Israël veulent faire des actions de sabotage et qu'ils seront initiés à la fabrication d'explosifs et plus tard on leur indiquerait où les placer.

A la question "Pourquoi avez-vous accepté" ? Ralf Levy répond qu'il était trop dangereux de refuser car "Robert" les avait menacés de les dénoncer aux autorités.

Le docteur Marzûq quant à lui déclare qu'il avait été recruté par John Darling qui lui avait en premier lieu dit que son but était de créer un groupe de juifs et de non juifs pour réduire les tensions entre l'Égypte et Israël. Puis il suggéra que le groupe devait distribuer des tracts dans ce but.

A la question du procureur, Marzûq admit qu'il était resté six mois en Israël et qu'on lui avait appris les transmissions par radio. Par contre il nia qu'il avait fait des repérages de zones militaires, ce qui fit réagir le procureur qui lui dit qu'il ne comprenait pas comment un homme instruit comme lui n'avait pas réalisé qu'il s'agissait de faire du sabotage pour nuire aux relations de l'Égypte avec les Etats-Unis.

Le verdict eut lieu le 27 janvier 1955 et il fut sévère.

Samuel Azar et le docteur Marzûq furent condamnés à mort et exécutés.

Les autres accusés furent condamnés à des peines diverses. Il faut noter qu'entre la fin du procès et le verdict, Israël mena des campagnes auprès d'instances internationales pour obtenir leur libération. De même la presse occidentale se mobilisa autour de ce procès dont le journal "The Spectator" et "L'Aurore", accusant l'Égypte de les avoir sacrifiés pour des raisons uniquement politiques.

Lors de la fin de la guerre des Six jours et de l'échange des prisonniers, leur sort ne fut presque pas abordé, car ils n'étaient pas considérés comme prisonniers de guerre. Ils furent par contre libérés et échangés en 1968 lors de l'armistice qui suivit la guerre des six jours.

Ces événements eurent d'importantes répercussions en Israël et un retentissement international négatif pour le pays. Le premier ministre Moshe Sharett ordonna une enquête et le ministre de la défense Pinhas Lavon affirma n'avoir pas été tenu au courant de l'opération.

Shimon Peres et Moshe Dayan témoignèrent contre Lavon qui dut démissionner et fut remplacé par David Ben Gourion. En 1960 l'affaire fut relancée et conclut qu'effectivement Lavon n'avait pas été tenu au courant.

En Égypte cette affaire était suivie de très près par la communauté juive, mais le Grand Rabbin Haïm Nahoum effendi préféra ne pas rentrer dans les détails et ne s'est pas plaint de discrimination envers les juifs.

Le Président de la communauté juive du Caire Salvator Cicurel affirma que contrairement à ce qui était diffusé en Europe les juifs étaient bien traités, que les institutions et les écoles juives fonctionnaient normalement, ce qui n'était pas faux à cette époque.

L'opération Susanna et les attentats anti-égyptiens n'ont pas été déclencheurs d'une émigration juive d'Égypte. Celle-ci surviendra après la crise de Suez, mais nous examinerons cela dans le prochain bulletin.

Par contre cette affaire a ébranlé la communauté juive d'Alexandrie car Ralf Levy, Philippe Natanson et probablement Dassa étaient des anciens élèves du Lycée de l'Union juive pour l'enseignement.

En ce qui me concerne Annie Natanson la sœur de Philippe était à un certain moment dans ma classe, et comme plusieurs de mes camarades je connaissais Ralf Levy et Philippe Natanson.

Ces informations succinctes concernant l'affaire Susanna proviennent de mes connaissances personnelles, mais surtout des livres de Michel Laskier "The jews of Egypt 1920-1970" et de Joel Benin "The dispersion of Egyptian Jewry".

André Cohen

Résumé du livre de Robert Solé sur Sadate

AVERTISSEMENT :

Ceci n'est qu'un résumé de l'excellent ouvrage de Robert Solé sur Sadate, qui ne rend que très partiellement compte de l'histoire tumultueuse du raïs et il y a tout intérêt à lire le texte original bien plus complet.

Sollicité, l'auteur nous a autorisés à publier ce résumé sous la forme d'articles répartis dans nos revues.

Les précédents bulletins (N° 84 à 86) traitent de la naissance dans un petit village du delta jusqu'au désastre de la guerre des six jours.

Nous poursuivons la publication de notre résumé, étant persuadés que vous y découvrirez avec plaisir beaucoup de « dessous des cartes » concernant la personnalité d'Anwar El Sadate. Bonne lecture et encore merci à Robert Solé.

L'ATTAQUE

Lorsqu'enfin les israéliens se rendent compte qu'une attaque est imminente, ils sont persuadés comme on le leur a fait croire, qu'elle aura lieu à 18 heures, or c'est à 14 heures que 2 000 canons déversent un déluge d'obus sur la rive orientale du canal de Suez et que des centaines de canots pneumatiques sont mis à l'eau. Au même moment, trois divisions syriennes attaquent dans le Golan. L'effet de surprise est total et les fantassins égyptiens munis de nouveaux missiles antichars, attaquent les blindés israéliens.



Anwar el Sadate et son Etat-Major lors de la guerre d'octobre 1973

L'aviation israélienne est elle aussi prise à partie par une pluie de fusées Sam 6 et Sam 7 portables. Dans la soirée, 12 ponts ont déjà été installés permettant le franchissement de matériel lourd et 24 heures après le début de l'offensive, ce sont près de 10 000 hommes qui ont déjà franchi le canal.

Les israéliens réagissent rapidement et contre-attaquent sur tous les fronts, mais l'armée égyptienne envoie en renfort toutes ses réserves de l'arme blindée et le plus grand affrontement de chars depuis la seconde Guerre mondiale va se dérouler.

Après de lourdes pertes, l'armée égyptienne se replie. Le 15 octobre une division commandée par Arik Sharon s'infiltré entre la 2^{ème} et la 3^{ème} armée égyptienne, atteint le canal de Suez et parvient à le traverser. Conscient du danger présenté par cette initiative audacieuse des israéliens, le général Shazli veut rapatrier les forces sur la rive occidentale, mais il se heurte à un refus absolu de la part de Sadate.

Trois jours plus tard, le plan Shazli est enfin accepté. Trop tard, la 3^{ème} armée égyptienne est totalement encerclée.

Le 25 octobre, les israéliens ont atteint le point Km101.

Pour Sadate, c'est toujours une victoire. L'Égypte a trois fois plus de morts (6 000) que les israéliens, elle a perdu 450 blindés (le double de son adversaire), 223 avions et le territoire conquis sur la rive orientale est plus petit que celui perdu sur la rive occidentale !

S'il n'a pas gagné cette guerre, Sadate a néanmoins atteint ses objectifs. Pour la première fois, l'armée israélienne a été sérieusement malmenée, et, à sa demande, les pays arabes exportateurs de pétrole volent à son secours : réduction de la production, multiplication du prix du baril par quatre.

De cette semi-victoire qui a failli tourner au désastre militaire, à l'instar de Ramsès II dans la bataille de Kadesh, Sadate en fait une victoire éclatante.

Pour l'Égypte, les affronts des défaites de 48, 56 et 67 sont lavés, et faisant taire tous ses détracteurs, Sadate peut enfin se prévaloir d'être un chef incontesté.

Ayant gagné la guerre, Sadate veut maintenant aboutir à une paix « dans l'honneur ». Convaincu que les USA disposent des pouvoirs permettant d'atteindre cet objectif, tournant le dos à son ancien allié (l'URSS) Sadate reçoit le 6 novembre 1973 Henry Kissinger secrétaire d'État américain.

À son grand étonnement, écartant ses préjugés, Kissinger découvre chez Sadate les grandes qualités d'un chef d'État, et pour le Président égyptien, le secrétaire d'État américain a le mérite d'être juif.

Qui mieux que lui peut faire entendre raison aux israéliens ?

UN DÉBUT DE DÉSENGAGEMENT

Entretemps, les négociations entamées par l'intermédiaire de Kissinger au Km 101 entre israéliens et égyptiens aboutissent à un retrait des israéliens de 30 Km à l'Est du canal, sous réserve du démantèlement d'une partie des fusées égyptiennes situées sur place, et de l'interposition de casques bleus pour surveiller le respect de l'accord conclu. Ces résultats satisfaisants ont pour conséquence une amélioration des relations entre l'Égypte et l'occident, si bien qu'en juin 1974, Nixon fait une visite triomphale au Caire et Sadate est reçu avec tous les honneurs à Paris par le Président Giscard D'Estaing.



Cette visite se conclura par la vente à l'Égypte de dizaines de mirages F1.

Après le déblaiement par la marine américaine de la voie d'eau obstruée durant la guerre des six jours, c'est le 5 juin 1975 qu'est inaugurée en grande pompe la réouverture du canal de Suez en présence de nombreuses délégations étrangères.

Anouar el Sadate à Paris avec le Président Giscard d'Estaing (Getty images)

Après le déblaiement par la marine américaine de la voie d'eau obstruée durant la guerre des six

« L'OUVERTURE » ÉCONOMIQUE ET SES CONSÉQUENCES

Persuadé d'avoir amorcé le problème de l'occupation d'une partie du territoire, Sadate décide alors de s'attaquer au fléau qui mine l'économie du pays.

Tout en se gardant de jeter aux orties le « socialisme » cher à Nasser, Sadate va proposer une nouvelle doctrine économique, celle de *l'infetah* c'est-à-dire « l'ouverture », mais afin de ne pas brusquer les choses, on va procéder par étapes.

Les tarifs douaniers seront allégés, les investissements domestiques et étrangers seront encouragés et les bénéfiques pourront être rapatriés. C'est ainsi que de nombreuses entreprises étrangères ouvriront des succursales en Égypte.

La sortie du territoire ne sera plus soumise à des tracasseries administratives ubuesques. Bien au contraire, on encouragera les égyptiens à s'expatrier. Cette nouvelle approche aura des répercussions.

Au rang des positives, on notera que l'expatriation de la main d'œuvre vers les pays du Golf et d'Arabie Saoudite entrainera le rapatriement d'une partie non négligeable des salaires. Les conséquences préjudiciables ne seront pas anodines. L'Égypte perdra une partie de son personnel qualifié, et les expatriés seront influencés de façon durable par le radicalisme Wahabite. *L'infetah* aura aussi comme conséquences le déclin de la petite industrie locale en raison de la pénétration des produits manufacturés étrangers.

Les bouleversements occasionnés par cette nouvelle doctrine économique seront accompagnés de transformations majeures de la société. Ainsi on notera un accroissement vertigineux de la population qui doublera de 1952 à 1980, passant de 21 à 42 millions d'habitants.

Autre phénomène inquiétant, le nombre de fonctionnaires passera de 370 000 à... 2 millions !

À mesure que l'état se désengage, les inégalités se creusent, le peuple s'appauvrit alors que les entrepreneurs accumulent des fortunes colossales. Certains d'entre eux, (tel que Ahmad Osman Président du groupe « Arab Contractors » : 50 000 salariés !) deviennent de proches amis de Sadate.

Tous ces changements incitent à se poser la question : Sadate cherche-t-il à instaurer une forme de démocratie ? On se souviendra que dans sa jeunesse, il était convaincu que les changements et le progrès n'étaient possibles que *via* une dictature : Voyez Atatürk et Hitler, mais au fil du temps, sa conception du pouvoir s'est modifiée et c'est sans hésitation qu'il va accuser son prédécesseur d'être un dictateur implacable où tout le monde est épié, et les *Mokhabarat* (services secrets) ont tout pouvoir.

Ainsi Sadate fera libérer les prisonniers politiques et rétablira les prérogatives du conseil d'État.

Autre bouleversement notable, Sadate s'entoure d'industriels et d'entrepreneurs au lieu des militaires et des grands propriétaires terriens.

On présente souvent Sadate comme un joueur de poker, mais contrairement aux apparences, ses grandes décisions sont mûrement réfléchies, et une fois la décision prise, il agit seul sans en référer à quiconque car il aime par-dessus tout surprendre.

En avril 1975, il évince Hussein El Shaffei et nomme Hosni Moubarak (commandant en chef de l'armée de l'air) Vice-Président. Cette nomination présente l'avantage de s'assurer de l'appui des militaires.

UNE NOUVELLE DOCTRINE DE DIRECTION DU PAYS

La situation de la presse n'est pas enviable. Celle-ci est propriété de l'État et Sadate dispose d'informations sur toutes les rédactions, ce qui lui permet d'intervenir à temps lorsqu'un article en cours d'impression ne lui agrée pas. Cependant au fil du temps le Président égyptien lâchera du lest en autorisant des journaux satiriques tels que *Al Ahali* et *El Chaab*.

Autre innovation : Contrairement à Nasser, Sadate n'est pas partisan du parti unique mais...il est aussi contre le multipartisme qui « divise artificiellement le peuple ». On va donc conserver « l'Union Socialiste Arabe » mais en y favorisant trois courants : La droite, le centre et la gauche !

Ces changements n'interdiront pas à Sadate de museler les partis qui lui feraient de l'ombre tel que l'ancien Wafd de Saad Zaghloul.

Cette pseudo démocratie est quand même bien accueillie par le peuple qui y voit, même mineure, une certaine amélioration par rapport aux conditions qui prévalaient du temps de Nasser.

Le 17 septembre 1976 Sadate est réélu avec 99,939 % des voix. Est-ce l'euphorie ? Que nenni.

Le coût de la guerre est estimé à 15 milliards de dollars, les caisses de l'État sont vides et le fonctionnement des institutions laisse beaucoup à désirer.

Après le cessez-le-feu, des manifestations contre la vie chère sévèrement réprimées s'étaient soldées par la mort de nombreux manifestants.

L'accroissement exponentiel de la population se révèle être une source supplémentaire d'inquiétude car la terre cultivable ne suffit plus à nourrir la population et l'Égypte est contrainte d'importer de grandes quantités de blé. Les recettes dues au célèbre coton égyptien à longue fibre sont loin de combler le vide de la trésorerie.

Et pour remédier à cette situation, Sadate décide en 1977 de réduire les subventions allouées aux produits de 1^{ère} nécessité qui sont le riz, le sucre, le thé et le pétrole domestique.

Ce sera la goutte d'eau de trop.

Aussitôt le pays s'enflamme, les foules s'amassent au Caire et à Alexandrie. Les commissariats et les grands hôtels sont pris pour cible et saccagés.

La police étant débordée, on fait appel à l'armée pour restaurer l'ordre. La rue ne se calmera qu'après l'abrogation des mesures qui ont mis le feu aux poudres. Le bilan de ces émeutes dites émeutes « du pain » est lourd : 79 morts et 800 blessés. Et pourtant, Sadate « n'en démord pas », qualifiant les émeutiers de comploteurs communistes manipulés par l'Union Soviétique.

Pour justifier ses choix, Sadate fait voter par référendum des lois très sévères contre les émeutiers, avec un résultat sans surprise : 99,42% de oui ! Mais la situation laisse très peu de marge au Raïs.

Il va donc en profiter pour demander à l'Arabie Saoudite et aux USA d'accroître leur contribution, et demandera à ces derniers de faire pression sur Israël pour réduire ses prétentions et aboutir à une paix honorable.

Sadate a une obsession : Pour redorer son blason il veut impérativement récupérer le Sinaï. Pour y parvenir il ne peut compter que sur les américains. Ses relations avec l'Union Soviétique sont au plus bas et d'ailleurs leur possibilité d'intervention est limitée. Malheureusement « Dear Henry » avec qui il s'entendait si bien n'est plus secrétaire d'État, et Nixon a été remplacé par Jimmy Carter.

L'AMORCE DE DISCUSSIONS AVEC DES DIRIGEANTS OCCIDENTAUX

En avril 1977, Le Président égyptien rend visite à Jimmy Carter et ce dernier expose à son hôte son ambition de parvenir à une paix durable au proche Orient.

Constatant que Sadate partage ses vues, le Président américain est très favorablement impressionné par son invité. Cette visite agréable est cependant contrariée par une nouvelle alarmante : En Israël c'est le Likoud qui a gagné les élections et c'est l'intransigent Menahem Begin qui occupera le poste de Premier Ministre.

Cependant Ceausescu le dirigeant roumain, conseille à Sadate de ne pas renoncer à tâter le terrain et d'explorer cette piste.

Hésitant, Sadate médite les conseils de Ceausescu, mais après tout, l'histoire nous enseigne que ce sont les faucons qui prennent les décisions hardies et c'est sous les auspices du Roi Hassan II du Maroc que des rencontres secrètes sont organisées entre de hauts responsables israéliens et égyptiens (Moshé Dayan et Hassan Touhami).

On informe les israéliens que l'Égypte est prête engager des pourparlers de paix, mais à condition qu'Israël annonce sa décision d'évacuer *tous* les territoires conquis en 1967.

Israël n'ayant nullement l'intention de prendre un tel engagement, force est de constater que les divergences entre les deux délégations sont irréconciliables. C'est l'impasse.

UNE INITIATIVE ICONOCLASTE ?

Et c'est alors que germe chez Sadate une folle idée tout à fait inconciliable avec l'ambiance de l'époque. Pourquoi ne pas faire un geste spectaculaire qui surprendrait ses alliés ainsi que ses ennemis ?

C'est décidé. Sadate va se rendre à Jérusalem ville sainte pour les trois religions monothéistes.

Lorsqu'il s'en ouvre à Ismaïl Fahmi son premier ministre, ce dernier tombe des nues.

Et lors d'un discours à l'assemblée du peuple alors que Yasser Arafat y assiste au premier rang, sans crier gare, Sadate s'écrie : « Je suis prêt à aller au bout du monde si cela peut éviter la mort d'un seul de nos soldats. Je suis même prêt à me rendre chez les israéliens et même au centre de leurs institutions à la Knesset ». Surpris, les délégués présents dans la salle applaudissent tandis que Yasser Arafat furieux, décide de ne plus remettre les pieds en Égypte.

Quant aux israéliens, étonnés, ils subodorent une énième manœuvre du *raïs*, mais prudents ils annoncent que si Sadate désire venir en Israël, il serait bien entendu le bienvenu.

Saisissant la perche tendue, le lendemain, s'adressant en anglais sur « Kol Israël » à l'intention du peuple égyptien, Begin déclare : « Avec notre tradition d'hospitalité héritée vous et nous d'un aïeul commun, Abraham, c'est avec plaisir que nous accueillerons votre Président et je suis prêt à me rendre au Caire si cela pouvait conduire à une paix durable ».

Lors d'une interview à C.B.S., Sadate confirme qu'il est prêt à se rendre à la Knesset pour y exposer sa conception devant les 120 députés.

Sans attendre, Begin envoie alors une invitation officielle par l'intermédiaire des ambassadeurs américains à Tel Aviv et au Caire.

Le 17 novembre, Begin informe la presse que Sadate arrivera le samedi 20 novembre vers 19h30 après la clôture du Shabbat. Le choix de cette date n'est pas dû au hasard. En effet, ce jour, c'est la fête de l'*Adha* où l'on commémore en Égypte le sacrifice d'Abraham. Le symbole du rappel de la proximité des deux religions est évident.

À Jérusalem, c'est le grand branle-bas de combat. Comment faut-il accueillir Sadate ? En ami ou bien en chef d'État ennemi ? Où trouver la partition de l'hymne national Égyptien ? En quelle langue Sadate va-t-il s'adresser à la Knesset ? Il faut trouver rapidement le nécessaire pour coudre des dizaines de drapeaux Égyptiens etc.

Dans le monde arabe, la stupéfaction cède la place à la colère et des attentats sont perpétrés contre des ambassades d'Égypte.

Sadate se rend alors à Damas pour expliquer et justifier son geste auprès de Hafez El Assad. Vaine tentative ! Et comble de malchance, le même jour Ismaïl Fahmi ministre des affaires étrangères démissionne en signe de désapprobation.

Une fois de plus, comme lors de l'expulsion des experts soviétiques, Sadate accomplit un geste unilatéral et imprévisible, persuadé que ce faisant, il brisera une barrière psychologique qui empêche toute progression vers une paix dont l'Égypte a tant besoin.

Un nouveau ministre des affaires étrangères est nommé, mais il démissionne à son tour quelques heures plus tard.

Sadate ne renonce pas et nomme Boutros Boutros Ghali éminent politologue et spécialiste du droit international, ministre des affaires étrangères. Celui-ci est donc chargé de rédiger le discours que Sadate entend prononcer à la Knesset.

La perfidie de certains journaux arabes est à son comble lorsqu'ils écrivent : « Aucun musulman n'a accepté d'accompagner Sadate, alors il a dû se rabattre sur un copte dont l'épouse est juive ».

Mais en Israël, c'est l'euphorie et la presse consacre des articles élogieux à cet homme courageux que l'on considérait il y a peu comme étant sournois et ancien pronazi !

Prochain article : La visite de Sadate en Israël. Jimmy Carter à la manœuvre.

Des nationalités des Juifs d'Égypte

(Article paru dans Nahar Misraïm n°6 de mars 1982)

Les nationalités des Juifs d'Égypte étaient diverses, et ce pour plusieurs raisons.

Au début du 20^e siècle l'empire ottoman s'étendait depuis la Turquie proprement dite, sur une partie de la Bulgarie, la Grèce, et surtout le Moyen-Orient, c'est-à-dire l'Égypte avec le vice-roi Mohamed Aly, (lui-même originaire de Cavalla), la Mésopotamie, la Syrie et toute la péninsule arabique jusqu'au Golfe Persique.

L'armée turque était très puissante et imposait les lois avec beaucoup de rigueur et de brutalité.

En Égypte, le vice-roi Mohamed Aly avait les mains libres et c'est ainsi qu'il a pu fonder sa dynastie, qui se termina par la chute du roi Farouk en 1952.

La plupart des juifs étaient nés en Égypte, de parents et grands-parents égyptiens et il n'y avait pas encore de registres de naissance organisés, ils se considéraient comme des égyptiens authentiques.

Ajoutons à cette communauté l'apport d'une minorité de juifs étrangers orientaux et européens arrivés dans le pays, comme de nombreux autres étrangers, à partir de 1875 (institution des tribunaux mixtes et des tribunaux consulaires), et surtout à partir de 1882, date de l'occupation de l'Égypte par la Grande-Bretagne.

Ce régime judiciaire assurait une plus grande sécurité aux étrangers.

La répartition des postes de juges à ces tribunaux se faisait au prorata des membres ou de leurs protégés des différents consulats.

À la fin du siècle dernier, il y eut un grand incendie à Livourne (Italie), et les registres d'état civil disparurent complètement dans cet incendie.

Le consul général d'Italie au Caire eut l'idée, pour augmenter le nombre de ses ressortissants, d'offrir purement et simplement la nationalité italienne à qui le désirait, et pour ce faire il envoya les kawass du consulat auprès des familles petites bourgeoises ou même pauvres, afin de leur offrir cette nationalité et la protection du consulat.

Ces familles ayant tout à gagner et rien à perdre, acceptèrent avec honneur la citoyenneté qui leur était offerte, car à cette époque la police égyptienne ne pouvait ni arrêter ni intervenir dans des différends opposant des étrangers à des égyptiens autochtones (musulmans entre autres), il fallait se faire accompagner d'un kawass (huissier) du consulat pour pouvoir arrêter un ressortissant étranger puis

l'emmener purement et simplement auprès de son consul pour être jugé, avec beaucoup de mansuétude, avant de le relâcher.

Le même consulat avait besoin de beaucoup d'argent pour organiser la Société de Bienfaisance italienne, l'hôpital italien d'Abbassieh et l'école italienne de la rue Fouad (ex. rue Boulak).

Il fallait trouver une autre astuce...

Par l'intermédiaire d'avocats italiens qui plaidaient devant les Tribunaux Mixtes, et qui fréquentaient la haute bourgeoisie juive de l'époque, il offrit à cette partie de la communauté la citoyenneté italienne, surtout à Alexandrie, où les Juifs étaient plus européanisés. Mais cela ne se fit pas sans contrepartie, c'est-à-dire qu'il fallait acheter cette nationalité.

Naturellement, les sommes payées variaient suivant la possibilité de ces familles, sous le couvert de donations substantielles, versées à telle ou telle œuvre.

Cette façon de procéder ayant donné de bons résultats, les autres consuls étrangers firent de même, pour ne pas être en reste et pour la même raison, c'est-à-dire avoir le plus grand nombre de juges aux Tribunaux Mixtes et de ce fait avoir plus de prépondérance dans ces tribunaux, à la seule différence que le consul de France faisait payer plus cher l'acquisition de la nationalité française.

S'appuyant sur la loi Crémieux, qui octroyait d'office la nationalité française aux Juifs d'Algérie, toute personne qui pouvait prouver (plus ou moins) une parenté avec une famille juive d'Algérie, pouvait prétendre à la nationalité française.

D'autre part il y avait beaucoup de Juifs plus ou moins descendants de familles marocaines ou tunisiennes qui vivaient en Égypte. Ces familles purent aussi prétendre à la protection de la France et se firent inscrire sur les registres du consulat sous le titre de « protégé français ».

Naturellement, avec des passe-droits plus ou moins substantiels, beaucoup de familles qui n'avaient aucune attache dans ces deux pays obtinrent aussi la protection française.

Pour les anglais, le problème se posait autrement. Etant les maîtres de l'Égypte à partir de l'occupation, ils n'avaient vraiment pas besoin d'un grand nombre de ressortissants britanniques. Malgré tout, les consuls octroyèrent cette nationalité en puisant dans les familles soi-disant originaires de Gibraltar, de Malte, où existait dans le temps une communauté judéo-espagnole, et même de Chypre.

Ils accordèrent la nationalité anglaise plus particulièrement à certaines familles aisées de la communauté, car de cette manière ces familles pouvaient fréquenter les clubs anglais dont les membres étaient sélectionnés ; mais en réalité ces gens leurs servaient d'intermédiaires parmi les dignitaires de la cour du khédivé, des sultans, et plus tard auprès du roi Fouad pour leurs desseins politiques.

Les consuls étrangers en poste en Syrie, surtout à Damas et à Alep, trouvèrent là un moyen de renflouer les institutions de bienfaisance, leurs écoles et même (sans être vraiment prouvé), renflouer leur propre poche.

La vie en Syrie devenant de plus en plus difficile pour les juifs de ce pays, ceux-ci, surtout pour que leurs enfants puissent échapper au service militaire turc, s'exilèrent en Égypte, particulièrement lors de l'ouverture du Canal de Suez. Ils y trouvaient facilement du travail, soit dans l'administration, par leur connaissance parfaite de l'arabe, soit aux Tribunaux Mixtes pour leur connaissance du français (langue officielle de ces tribunaux), grâce surtout aux écoles de l'Alliance Israélite Universelle qui avait fondé des écoles à Damas et Alep.

Vinrent ensuite les gens presque sans culture réelle (sauf l'hébreu et l'arabe), qui s'installèrent dans les villes du Delta du Nil, à Tantah, Damanhour, Mansourah, Mehalla, Benisouef, Zagazig, etc. ainsi qu'à au Caire et à Alexandrie où ils s'occupèrent de commerce. Beaucoup d'entre eux firent d'ailleurs fortune dans le commerce du coton, qui était la principale richesse du pays.

Quand les familles grandissaient en nombre et en fortune, elles allaient tout simplement s'installer à Alexandrie où elles continuaient leur commerce, envoyaient dans les écoles étrangères leurs enfants, qui devinrent banquiers, avocats, médecins de bonne renommée.

En outre, comme beaucoup de ces familles avaient un commerce florissant, traitaient et importaient des marchandises anglaises, surtout des produits manufacturés de Manchester, elles envoyaient des membres de leurs familles dans cette ville. Il suffisait donc à ces personnes après 5 ans de séjour, de demander la nationalité anglaise et elles l'obtenaient.

A partir de ce moment les membres de la famille qui étaient demeurés en Égypte ou en Syrie faisaient une demande de nationalité anglaise qu'ils obtenaient, grâce à leurs fils, frère ou oncle qui vivaient en Angleterre, et dans tous les cas obtenaient cette nationalité qui d'ailleurs était très prisée.

En 1922 l'Égypte obtint son indépendance et le sultan Fouad monta sur le trône sous le nom de Roi Fouad 1er. Ce premier roi, d'une grande culture, fit preuve d'une grande compréhension envers les étrangers et surtout envers les Juifs ; il associa plusieurs d'entre eux aux nouvelles structures dont il voulait doter son royaume.

Les conseillers anglais auprès des ministères étant partis, ils furent naturellement remplacés par des personnes de haute culture, musulmanes et occidentales.

Naturellement, dans cet ordre d'idées, la refonte du ministère des affaires étrangères prit une grande extension, et s'imposait.

En premier lieu, l'ouverture vers l'extérieur et la nomination de plusieurs ambassadeurs et consuls, attachés, etc. Je signale au passage que le premier consul général à Paris fut juif, originaire d'Alep, mais qui bien sûr avait la nationalité égyptienne.

Autre réforme, le ministère demanda aux divers consulats étrangers de lui fournir le nombre de ses ressortissants, noms, origine, etc.

La plupart des consulats donnèrent suite à ces demandes, mais, cas particulier, le consulat de France au Caire fit plus : il demanda à ses ressortissants de prouver leur appartenance à la nationalité française ou à la protection de la France. Cependant, une bonne partie de ces ressortissants ne pouvaient le faire, pour les raisons dont nous avons parlé au début de cet article.

Le tribunal consulaire, saisi de ces différents cas, décida purement et simplement d'annuler leur inscription sur les registres du Consulat.

Certaines familles firent opposition à cette décision, et ce auprès du Conseil d'Etat à Paris, mais cela coûtait assez cher, soit un avocat français au Caire, puis un autre à Paris, qu'il fallait payer.

Ceux qui avaient les moyens le firent, mais les autres devinrent tout simplement apatrides puisqu'ils ne possédaient pas non plus la nationalité égyptienne.

Quelques familles firent les démarches pour obtenir cette nationalité, qui était accordée à toute personne pouvant prouver qu'elle vivait sous le régime ottoman, soit principalement en Syrie, en Turquie, etc. ou bien prouver l'établissement de la famille en Égypte à trois générations.

Bien sûr, ceci fit encore une fois l'objet de tractations et de pots de vin. Certains riches commerçants avaient besoin de la nationalité égyptienne pour pouvoir fonder des sociétés anonymes, où les membres des conseils d'administration devaient être obligatoirement égyptiens. Ceci aussi fut l'objet de tractations par l'entremise de grands avocats musulmans qui se faisaient payer très cher.

Le reste des Juifs d'Égypte se contentèrent d'être apatrides : cela ne pouvait les gêner puisqu'à la suite des accords de Montreux les étrangers comme les égyptiens étaient passibles des tribunaux locaux.

En 1953 la carte d'identité pour les étrangers devint obligatoire, et paradoxalement les apatrides furent assimilés aux étrangers ; ils devaient eux aussi détenir cette carte.

Dès 1953, pour pouvoir quitter l'Égypte il fallait outre un passeport, un visa de sortie du territoire.

Les Juifs égyptiens qui voulaient quitter l'Égypte étaient déchus de la nationalité. On leur fournissait tout simplement un laissez-passer en guise de passeport, pour le pays de leur choix.

Ainsi prit fin l'existence d'une communauté juive, égyptienne et étrangère dans ce pays.

Gam zé létov, gam zé yaavor, tout est pour le bien, tout a une fin.

Edmond Harari

Le Mahzor Luzzatto, un recueil de prières hébraïques datant du Moyen Age, sera mis en vente par Sotheby's à New York, le 19 octobre.

Afin d'équilibrer ses comptes, l'alliance israélite universelle, qui possède des milliers de manuscrits dans sa bibliothèque en France, se sépare d'un trésor le MAHZOR LUZZATTO. Un crève-cœur pour nombre de chercheurs et de membres de la communauté juive.

Texte Roxana AZIMI et Nicole VULSER « Le Monde ».

La fête des Tabernacles (Sukkot), qui a suivi, du 20 au 27 septembre, les célébrations de Roch Hachana et de Yom Kippour, est habituellement synonyme de joie et de rassemblement. L'annonce de la vente par l'Alliance israélite universelle (AIU), dont le siège est en France, du *Mahzor Luzzatto*, un recueil de prières hébraïques daté fin du XIII^e-début du XIV^e siècle, a pourtant divisé la communauté juive et scandalisé le monde de la recherche. Car le manuscrit, qui sera proposé le 19 octobre chez Sotheby's à New York, n'a rien d'ordinaire.



Avec ses lettrines peuplées d'animaux fantastiques et de personnages stylisés à tête d'oiseau, «c'est l'un des rares manuscrits enluminés antérieurs à 1300», précise Colette Sirat, doyenne de la codicologie hébraïque en France. Ecrit dans le sud de l'Allemagne, il a transité par l'Europe et a été annoté au fil des ans. « On connaît moins d'une vingtaine de livres de prières juifs illustrés de cette époque, et celui-ci est le seul connu en mains privées », indique-t-on chez Sotheby's. L'estimation, de 4 à 6 millions de dollars, est à la mesure de sa rareté.

Nommé d'après l'un de ses anciens propriétaires, *Samuel Luzzatto* (1800-1865), ce Mahzor a été présenté à deux reprises au public, en 1991 dans l'exposition « D'une main forte » à la Bibliothèque nationale de France (BNF), à Paris, puis en 2018 dans « Saints et croyants, les juifs d'Europe du Nord au Moyen Age », au Musée des antiquités de Rouen. Il témoigne à la fois de l'histoire des juifs expulsés de France et des différents rituels ashkénazes. « C'est un manuscrit magnifique, c'est incompréhensible qu'il puisse partir », se désole Sonia Fellous, chargée de recherche au CNRS, à l'Institut de recherche en histoire des textes.

Une pétition en ligne, signée notamment par l'ancien ministre de la culture Jean-Jacques Aillagon et le philosophe Antoine Compagnon, appelle « à la recherche de toutes les solutions pour qu'il soit classé comme « œuvre d'intérêt patrimonial majeur » Cette procédure permettrait aux mécènes qui achèteraient l'œuvre pour le donner à l'Etat français, de profiter de 90 % de déductions fiscales.

Difficile toutefois pour le ministère de la culture de faire machine arrière alors qu'il a déjà accordé le certificat d'exportation.

« Bien sûr, je préférerais que le manuscrit reste en France, mais on ne peut pas tout classer », plaide Isabelle Le Masne de Chermont, directrice du département des manuscrits de la BNF, qui possède déjà deux Mahzor. Après l'avoir analysé de près pendant quatre heures au printemps dernier, la conservatrice a conclu que le *Mahzor Luzzatto* était certes magnifique, mais pas susceptible d'être classé trésor national.

« On a trouvé des points de faiblesse », justifie-t-elle. « Tout d'abord, il est incomplet, d'autre part, il n'y a pas de lien avec la France ».

A contrario, Claire Decomps, conservatrice en chef au musée d'art et d'histoire du judaïsme, rappelle que « beaucoup de chefs-d'œuvre collections nationales ne sont pas français ».

Quoi qu'il en soit, le manuscrit a été utilisé par des juifs expulsés de France en 1306.

Si l'alliance israélite universelle vend aujourd'hui son plus beau trésor, c'est que l'organisation fondée en 1860 est exsangue. « On perd 1,5 millions d'euros par an », soupire son président Marc Eisenberg. Et sa bibliothèque, qui renferme 25 000 manuscrits, livres, revues et photos absorbe à elle seule, 500 000 € par an.

Depuis plusieurs années déjà, les administrateurs ont cherché à en réduire les coûts, d'autant que le cœur de mission de l'organisation réside ailleurs, dans le réseau d'une vingtaine d'écoles traditionaliste mais non sectaires dans le monde, dont quatre en France.

« J'ai proposé à la fondation pour la mémoire de la Shoah de récupérer gratuitement la bibliothèque, mais ils n'ont pas le budget pour la conserver », regrette Marc Eisenberg, qui dit avoir aussi frappé aux portes de la bibliothèque nationale d'Israël, à Jérusalem, et de la BNF, avant de se résoudre à vendre ce joyau.

Paul Salmona, directeur du musée d'art et d'histoire du judaïsme (MAHJ) ne cache pas son inquiétude sur le devenir de cette bibliothèque, la plus importante en Europe pour l'histoire du judaïsme. Car les millions de dollars récoltés par la vente n'offriront qu'un sursis.

Co-initiateur de l'appel à sauver le Mahzor, Laurent Munnich, fondateur du site juif d'information culturelle Akadem, avait, dès 2008, tiré la sonnette d'alarme et pressé la direction de « trouver une subvention ou des mécènes pour la financer ».

Quand l'hôtel particulier de l'AIU, situé rue La Bruyère, dans le 9^e arrondissement de Paris, a été vendu en novembre 2016, la bibliothèque a été considérablement réduite. Elle est désormais située dans une salle de classe de l'une des écoles du réseau, rue Michel-Ange, dans le 16^e arrondissement.

Le fonds, en revanche, est stocké à 50 km de Paris. Les chercheurs doivent demander les ouvrages qu'ils désirent consulter et attendre plusieurs jours avant de les obtenir. « Cela décourage beaucoup de monde », regrette l'archiviste Georges Weill, qui a dirigé cette bibliothèque de 1958 à 1989. Pour lui, « il est temps de transformer le statut de la bibliothèque pour qu'elle soit, comme le MAHJ, cofinancé par l'État et la Ville de Paris ».

Note de la rédaction : Le Mahzor a finalement été adjugé 7,1 million d'euros le 19 octobre dernier.

Colloque au Musée d'art et d'histoire du Judaïsme « Les Juifs et les autres minorités dans l'Islam méditerranéen, XIX^e-XXI^e siècle » juin 2021.

Il est désormais possible d'accéder à partir du site internet du MAHJ (Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme) par la rubrique « ressources documentaires » puis « médiathèque », aux vidéos de ce colloque qui s'est tenu les 9, 10 et 11 juin dernier sous la direction scientifique de Bernard HAYKEL (Princeton University) et de Lucette VALENSI (EHESS).

Soirée inaugurale sous la Présidence de Paul SALMONA directeur du MAHJ avec les interventions de Lucette VALENSI et Bernard HEYBERGER de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

- Une première journée intitulée « de la mosaïque confessionnelle à la disparition des minorités »
- Une deuxième journée intitulée « interactions culturelles ».

Quelques interventions ont retenu plus particulièrement notre attention lors de l'après-midi du 10 juin 2021.

Les relations judéo-chrétiennes dans le Damas ottoman du milieu du XIX^e siècle,

par Anais MASSOT de l'Université de Leyde (Pays-Bas) et EHESS.

Mme MASSOT expose le contexte de l'affaire de Damas (1840), qui constitue un tournant dans les relations entre juifs d'Orient et d'Occident.

Il est peut-être nécessaire de rappeler que des responsables de la communauté juive de Damas avaient été accusés d'un « meurtre rituel » suite à la disparition d'un moine « protégé français », et de son assistant. Cette accusation anti-juive de « meurtre rituel » accusant les juifs d'utiliser le sang de chrétiens dans le pain azyme pendant la fête de Pâque, était alors étrangère en Orient et aurait été « importée » d'Occident par des chrétiens de rite orthodoxe.

C'est grâce à la mobilisation de juifs anglais et français que ces personnes furent libérées après un procès fondé sur des aveux obtenus sous la torture. Cette affaire a durablement marqué les familles jusqu'à aujourd'hui. Elle a souvent été commentée sous l'angle de l'aide apportée à ces juifs orientaux par des responsables des communautés juives anglaise et française (Adolphe Crémieux et Moses Montefiore), mais rarement pour mettre en lumière *les relations difficiles entre minorités chrétiennes et les communautés juives dans l'Empire ottoman* et le développement d'un antagonisme et d'une concurrence au sein de l'administration ottomane. D'autres accusations de meurtres rituels suivront à Rhodes et ailleurs.

Cette affaire débouche en 1860 sur la création de l'Alliance Israélite Universelle (AIU) dont le siège est à Paris, et son réseau d'écoles permettant gratuitement à tous les enfants -garçons et filles- de recevoir une instruction. C'est aussi l'introduction de la langue et de la culture française auprès d'une communauté qui parlait exclusivement l'arabe.

« Ce que le génocide des arméniens a fait aux juifs de Turquie : intervention d'Emmanuel SZUREK – EHESS »

Cette conférence passionnante porte sur la relation de la Turquie moderne sur le génocide arménien d'une part, et le génocide des juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Les recherches d'Emmanuel SZUREK permettent d'établir qu'il y a une « légende de la Turquie protectrice des juifs », en décloisonnant l'étude de deux génocides.

À l'exception du consul turc à Rhodes -reconnu Juste parmi les Nations- qui a sauvé des juifs de la déportation, les autorités turques n'auraient pas agi en force protectrice des juifs (notamment de nationalité turque). Dans cette Turquie post-génocidaire « l'antisémitisme d'État était présent, et la Turquie a fini par perdre sa communauté juive ».

- Saida contre Beyrouth. Dynamiques spatiales et communautaires chez les juifs du Liban après 1920 par Aline SCHIAPFER de l'Université de Bâle (Suisse).

Mme SCHIAPFER nous expose comment les archives de Youssef POLITI, président du conseil communal israélite de Sidon (Saida en arabe), lui ont permis d'étudier la vie de la communauté juive de cette ville du sud Liban.

Les études sur les juifs du Liban portent généralement sur Beyrouth, qui va devenir avec la constitution de l'État libanais, la capitale administrative et donc tutelle hiérarchique des juifs de Saida.

Enfin, comment ne pas être troublée par la brillante synthèse des « écritures de l'exil » par **Anny DAYAN-ROSENMAN**, Professeure de littérature à l'Université Paris-Diderot, qui évoque les « fondateurs » (Edmond JABES, Albert MEMMI, Albert COHEN), et celles et ceux qui savent si bien exprimer au-delà des particularismes, les fractures communes.

Mylene Stambouli

Les nouvelles divas égyptiennes

À la suite de l'ouverture du nouvel opéra du Caire en octobre 1988, de nouvelles voix sont apparues, et actuellement le répertoire de la troupe inclut 32 productions d'opéra avec un ensemble permanent de 32 solistes. Certaines artistes se sont produites dans les opéras les plus renommés du monde tels que Berlin, ou Paris. C'est en découvrant ce fait que je me suis pris au jeu et que j'ai fait des recherches pour découvrir ces talents. Ce sont en général des femmes d'une trentaine d'années que je vais vous faire découvrir dans cet article.

Commençons d'abord par parler des opéras d'Égypte. Le premier opéra était appelé " Opéra khédivial du Caire" et a été inauguré le 1^{er} novembre 1869 en grande pompe. Le khédive Ismail grand amateur d'art lyrique voulait avoir le premier opéra d'Afrique à l'occasion de l'ouverture du canal de Suez.

Cet événement s'inscrit au sein de grandioses fêtes auxquelles participent de grandes personnalités dont l'Impératrice Eugénie. Il devait être inauguré par la création de « Aïda » de Verdi, mais le compositeur ayant pris du retard, l'inauguration a lieu avec une représentation de « Rigoletto ».

La représentation d'Aïda n'a lieu que le 24 décembre 1871. Verdi n'assistera à aucune de ces représentations car une légende circule, affirmant qu'il avait peur de la traversée de la Méditerranée à cause de sa peur du mal de mer.

Ce bâtiment est détruit le 28 octobre 1971 par un incendie, il est reconstruit dans un autre lieu, sur la partie sud de l'île de Guezira et inauguré le 10 octobre 1988 par le président Hosni Moubarak en présence du prince Tomohito de Mikassa, frère de l'empereur du Japon. Il comprend sept salles et dispose de moyens théâtraux et techniques considérables.

Alexandrie possédait également deux théâtres pouvant recevoir des opéras :

L'Alhambra, inauguré en 1900. Construit dans le style des opéras européens, il comprenait 1229 places réparties dans l'orchestre, les premiers balcons, seconds balcons, les galeries, et 36 loges. A l'extérieur se trouvait un escalier métallique qui conduisait au dernier étage du théâtre d'où l'on pouvait assister debout au spectacle car il n'y avait pas de sièges. Cet espace était appelé : "le poulailler". C'est de cet emplacement que j'ai vu à l'âge de 14 ou 15 ans « Le barbier de Séville ».

Le théâtre Alhambra a accueilli de grandes troupes italiennes et de grands ténors dont Tito Gobi.

Ce théâtre opéra a été fermé et détruit en 1990.

Il reste donc actuellement à Alexandrie le très beau **Théâtre Mohamed Ali** qui a été surnommé en 1962 *Alexandria Opéra House "Sayed Darwish Théâtre"*. Il a été construit en 1918 et inauguré en 1921. Il est très vaste et également construit suivant les normes des grands théâtres européens. L'ensemble des opéras du Caire, d'Alexandrie et d'autres des villes de province sont réunis sous la dénomination "Opéras d'Égypte".

Jusqu'en 1952 il y avait en Égypte des chanteuses célèbres qui rayonnaient dans tout le Moyen-Orient et au-delà, telles que Oum Kalsoum, dont le récital mensuel relayé à la radio était suivi par toute la population, ou Asmahan, ou encore Leila Mourad (juive de naissance), mais pas de chanteuse d'opéra.

Le théâtre de l'opéra vivait grâce aux tournées annuelles de troupes étrangères en général italiennes.

Il a fallu attendre 1952 pour que soit créée une troupe purement égyptienne, *"Les talents de l'Opéra égyptien"*, formée par des chanteurs diplômés du conservatoire du Caire. La troupe de l'Opéra du Caire a vu le jour officiellement en avril 1964 avec le succès de l'œuvre "La veuve joyeuse".

Puis a été créée « La Traviata » en arabe, suivi de Madame Butterfly, ainsi que des concerts tels que la Neuvième Symphonie de Beethoven.

Toutefois à la suite de l'incendie du bâtiment de l'opéra, la troupe a souffert et a poursuivi ses spectacles dans d'autres lieux tels que le théâtre d'El Gomhoria, la salle de l'université américaine du Caire ou à l'opéra Saïd Darwich à Alexandrie.

Actuellement l'opéra tient une grande place en Égypte et il est prévu d'inaugurer un nouvel opéra de 2500 places en 2022 dans la nouvelle capitale administrative de l'Égypte.

Gala El Hadidi : C'est la première femme égyptienne qui a eu une carrière internationale dans l'opéra. Durant ses études à l'école allemande du Caire elle fait un stage à l'opéra à l'âge de 17 ans, puis un an plus tard elle signe un contrat, devenant la plus jeune soliste (Mezzo-soprano) de l'opéra du Caire. Tout en se produisant en Égypte, elle accroît ses performances en étudiant avec Tom Krouse en Finlande, Marilyn Horne aux Etats-Unis, et à l'International Bach Académie à Stuttgart.

Elle obtient aussi un B.A. en philosophie et un Master en littérature anglaise. Elle est admise à l'université de Yale et obtient un second master en étude de l'opéra.

Durant ses études elle signe un contrat comme soliste à l'opéra de Saxe en Allemagne où elle réside de 2010 à 2016. Elle obtient plusieurs prix qu'il serait trop long à citer dans cet article.

Elle chante sous la direction de chefs d'orchestres réputés tel que Christian Thielemann. En août 2018 elle chante Carmen en France au Château d'Haroué, et du 5 au 8 septembre aux Invalides avec le metteur en scène Radu Mihaileanu.

Elle vit désormais en Allemagne avec beaucoup d'allers-retours en Égypte. Polyglotte, elle parle l'anglais, l'allemand, le français.

Je la cite : "Etre cosmopolite m'a permis de porter les différents rôles mais aussi de répéter avec des artistes des quatre coins du monde. Parler plusieurs langues et comprendre les différentes cultures facilite beaucoup mon travail". Elle devait se produire à nouveau au Caire, mais la période du coronavirus l'a empêchée d'y aller.

Farrah el Dibany : Mezzo-soprano, elle est la première chanteuse lyrique égyptienne à avoir intégré l'académie de l'opéra de Paris.

J'avoue que son interprétation du personnage de Carmen dans l'opéra de Bizet que j'ai écouté sur YouTube m'a charmé et j'ai voulu lui consacrer la plus grande partie de mon article.

Elle est née en 1989 à Alexandrie dans une famille de mélomanes et un grand-père pianiste. On la voit jeune sur les genoux de celui-ci jouant du piano. Très jeune, elle est initiée au piano. Ses parents l'inscrivent à l'école allemande d'Alexandrie où elle fait partie de la chorale de l'établissement. Sa voix d'alto est remarquée par un professeur qui lui conseille de poursuivre une formation de chanteuse lyrique. Elle suit donc les cours d'une grande soprano égyptienne : Nevine Alouba, puis s'installe en 2010 en Allemagne où elle intègre l'Académie de musique Hans-Eisler à Berlin tout en poursuivant des études d'architecture. D'où elle sort diplômée comme architecte.

Interrogée par une télé française, elle déclare que ce double cursus était évidemment très dur ; elle décide de se consacrer pleinement au chant lyrique par un Master à l'Université des arts de Berlin.

En 2015 Farah el Dibany interprète pour la première fois Carmen de Bizet à l'opéra de Berlin.

C'est un tel succès qu'elle incarne ce rôle à plusieurs reprises dont en 2019 à l'opéra de Paris. Elle est alors surnommée "la Carmen égyptienne".

Elle déclare dans une interview : « chaque fois que j'incarne ce rôle, c'est une nouvelle expérience, je redécouvre une nouvelle Carmen et une nouvelle Farah". En effet elle a une présence très forte au sein de la troupe. Elle ne se contente pas de chanter mais joue à fond le personnage de Carmen.



Farah el Dibany (Limelight Artists)

La jeune femme s'installe en Europe et spécialement à Paris, où elle est reçue à l'Académie de l'opéra de Paris en septembre 2016. En 2019 elle devient également la première chanteuse lyrique égyptienne à recevoir le prix de l'AROP : "l'Association pour le rayonnement de l'Opéra national de Paris".

Elle acquiert la nationalité française tout en gardant la nationalité égyptienne.

Pour la fête de la musique au Caire le 24 juin 2021, elle donne un concert en plein air sur le parvis de l'opéra du Caire, et pour la fête du 14 juillet 2020 elle avait chanté la Marseillaise ainsi que l'hymne national égyptien à l'Institut français d'Égypte. Elle se dit très fière de chanter l'hymne national de son second pays. Elle a été nommée ambassadrice de la langue française par cet institut.

Lors de ses passages en Égypte elle donne comme on l'a vu des concerts dans lesquels en dehors des airs classiques dans leur langue d'origine, elle s'amuse aussi à chanter La Flûte Enchantée de Mozart en arabe. "Bizarrement cela marche très bien". Mais également des œuvres contemporaines égyptiennes du compositeur Sherif Mohiedine.

Elle intervient souvent au Centre culturel d'Alexandrie, sa ville natale.

La Carmen égyptienne ne s'empêche pas de chanter en public des chansons de son idole musicale Dalida. En juin 2019, au Hall de la Chanson à Paris, elle interprète des chansons françaises, puis récidive à plusieurs reprises telle que cette année à Casablanca lors d'une émission retransmise par la télé A2.

Elle chante à la perfection les airs de Dalida en français, mais également des airs en arabe tels que "Helwa Ya Baladi" ou "Salama ya Salama". Je la cite : "Chanter Dalida a renforcé ma théâtralité et ma force de présence sur scène. J'ai appris comment retenir l'attention d'un public et comment créer un lien avec le public". Ou encore : "Je ne suis ni Dalida ni Carmen. J'interprète les deux, oui, parce que j'ai une partie de moi qui ressemble à Dalida et une autre qui ressemble à Carmen, mais je ne dois pas choisir entre les deux. Jamais. Les deux sont importantes, et les deux se complètent".

Signalons enfin que Farrah el Dibany a reçu en 2021 en Égypte un prix du chant d'opéra de la main du Président Al Sissi.

Fatma Saïd : C'est une soprano née au Caire en 1991, d'une famille dont le père dirigeait sous Morsi un parti d'opposition "Le parti des égyptiens libres".

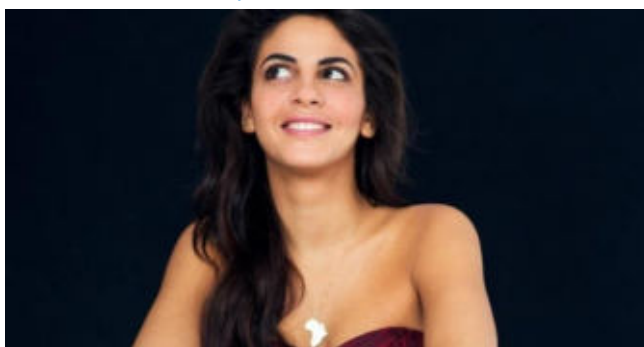
Elle fait ses études dans une école allemande et prend ses premières leçons de chant à la même école que Farrah el Dibany, celle de Nevine Allouba.

Remarquée par sa maîtrise du chant, elle part pour Berlin où elle chante au concert de Noël, et à partir de 2013 elle étudie le chant à la Hans-Eisler-Hochschule für Music. (La même école que Farrah el Dibany).

Elle obtient son Bachelor for Music, ce qui lui permet d'avoir une bourse du théâtre de la Scala de Milan. En 2016 elle y chante La Flûte enchantée, rôle qu'elle reprend en octobre 2019 à l'Opéra house de Shanghai.

Fatma Saïd (Olyrix.com)

Fatma Saïd chante dans de nombreuses scènes internationales des opéras divers tels que « Le Barbier de Séville ». En août 2019 elle interprète le Requiem de Mozart au Royal Albert Hall à Londres et la même année Shéhérazade à Paris avec l'orchestre des Champs-Élysées, puis à Amsterdam le Requiem de Fauré.



Le 14 juillet 2020 elle se produit en Eurovision dans l'émission télévisée de la fête nationale française en chantant « Les filles de Cadix » de

Léo Delibes. En janvier 2020 elle enregistre un disque "El Nur", où elle mélange chants classiques et chants arabes. Elle obtient de nombreuses récompenses à travers le monde. Elle se produira du 10 au 19 octobre à l'opéra de Strasbourg, et du 7 et 9 novembre à Mulhouse.

Fatma Saïd hérite de son père le goût de la lutte pour la liberté, et elle collabore avec Eugenio Bennato à un projet pour le Printemps arabe.

Elle représente l'Égypte en 2014 aux Nations unies pour la journée des droits de l'homme. Elle défend la cause de l'éducation musicale des enfants et de la jeunesse. En 2016 elle est honorée par le Conseil national des femmes d'Égypte. Inutile de dire qu'elle aussi est polyglotte.

Amira Selim. Soprano égyptienne plus âgée que les précédentes. En effet elle est née au Caire en 1976 dans une famille artistique. Son père Ahmed Fouad Selim est peintre et sa mère Marcelle Matta est professeure de piano.

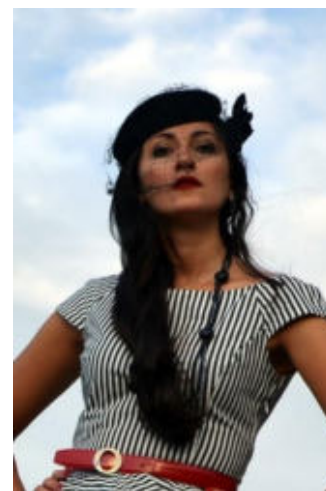
Elle entame des études de piano, de ballet et de peinture dès l'âge de six ans. Elle a fait ses études en France et a étudié le répertoire italien avec la soprano Gabriella Ravazzi de 1993 à 1998.

Diplômée du conservatoire du Caire en 1999 elle a obtenu son doctorat de l'Académie des arts du Caire en 2005. Elle commence sa carrière à l'opéra du Caire où elle obtient des premiers rôles dans Le Barbier de Séville et Rigoletto.

Amira Selim (L'Oiseleur)

En juin 2001 Amira Selim obtient un prix de piano de la Royal School of Music à Londres et en octobre de la même année une bourse du gouvernement français. Elle fait une tournée dans toute la France comme soliste avec l'orchestre pour "La paix", qui réunit des israéliens-juifs et arabes, ainsi que des Égyptiens et des Palestiniens. Elle vit actuellement en France.

Le 3 avril 2021 elle est également remarquée pour avoir chanté un air pharaonique inspiré des inscriptions à Louxor, lors de la parade des 22 momies transférées au Musée national de la civilisation égyptienne.



En conclusion, on ne peut qu'être surpris de tout ce foisonnement de chanteuses d'opéra égyptiennes, art qui n'était pas dans les mœurs de l'Égypte de notre époque.

André Cohen

Un kippour pas comme les autres

Bien que non-pratiquant, j'ai toujours eu l'habitude de participer à l'office de Yom Kippour à la synagogue toute la journée, depuis la veille, jusqu'à la sonnerie du *shoffar* rédempteur marquant la fin de cette journée solennelle. Depuis le décès de mon père, j'ai pratiqué cette activité à Sèvres ou à Nice, auprès de mon fils.

Or, il se trouve que cette année, pour des raisons personnelles, je suis resté à mon domicile, percevant la sensation d'un manque. Une amie m'a signalé qu'un office strasbourgeois était diffusé, grâce au soutien de l'agence Valiske, au moyen de Zoom, sur internet.

La méthode était peu orthodoxe, mais permettait de suivre un office assez particulier puisque « franco-ashkénolibéral ». J'ai sauté le pas et ne l'ai pas regretté.

Sa particularité : vraiment féminine. L'officiant, ou plutôt l'officiante, était une jeune rabbin, tout de blanc vêtue, en pantalon, avec *kippa et taleth*. Belle voix de soprano, alternant par moment avec un deuxième personnage, grande personne respectable, semble-t-il le président de cette communauté, avec une superbe voix de basse.

C'est l'officiante qui a lu la *Torah*, avec *maestria* ; et ceci est un exercice difficile.

Autre particularité féministe cette fois : les prières habituelles citent « le Dieu de nos ancêtres, Abraham, Isaac et Jacob ». Dans cet office, nos patriarches venaient en couple ! Il était donc question d'Abraham et Sarah, d'Ishak et Rivka, de Jacob et Rahel. C'est plus équilibré ; Certains s'en troubleront, d'autres, hommes ou femmes s'en réjouiront.

Autre particularité de cet office, et ceci, je ne l'avais pas vu depuis mon départ d'Égypte : à trois reprises, dans la deuxième prière de la journée (*Moussaf*), les officiants et peut-être les autres fidèles (mais ils et elles étaient hors du champ de la caméra), se couchent par terre, face contre sol en poursuivant la lecture. Cette pratique m'a ému, me replongeant dans des souvenirs de jeunesse, fort anciens !

Une autre particularité de cet office, décidément original, l'épisode du *Yizkor*. Il s'agit d'une remémoration des disparu(e)s. Il est d'usage, probablement par superstition, que les fidèles qui ont encore leurs père et/ou mère vivants, quittent la salle à ce moment.

Le président de cette communauté a évoqué cette pratique, mais a recommandé aux présents de rester, au motif que tout le peuple d'Israël était orphelin depuis la Shoah.

Plus que ça, chaque mot du *Kaddish* récité alternait avec le nom d'un camp d'extermination. Impressionnant et poignant.

Ce fut vraiment un kippour pas comme les autres

Victor Attas

Livres à Lire

En janvier 1997 paraissait aux éditions du Seuil un livre traduit de l'anglais américain intitulé "**Les bourreaux volontaires d'Hitler. Les allemands ordinaires et l'holocauste**", écrit par Daniel Jonah Goldhagen, historien de l'université d'Harvard et fils d'Erich Goldhagen survivant de la Shoah.

L'auteur, qui a travaillé sur l'histoire de la Shoah, dit que l'idée de ce livre lui est venue à la fin d'un cours de Saul Friedländer, et que la question qui lui était venue à l'esprit était non de savoir pourquoi l'ordre de l'exécution des juifs avait été donné, mais plutôt de se demander pourquoi l'ordre avait été exécuté.

Pour Goldhagen, cet antisémitisme éliminationniste est la pierre angulaire de l'identité nationale allemande. Cet antisémitisme remonte au Moyen âge, mais à l'époque moderne il n'est plus d'aspect religieux : il devient séculaire. L'auteur donne comme argument que les tueurs "ordinaires" qui ont tué les juifs par balles avaient la possibilité de refuser cet ordre, mais que pas un ne l'a fait.

Ce livre, très contesté, a obtenu un véritable succès et a suscité débats et controverses. Le grand historien de l'histoire de l'élimination des juifs Raul Hilberg, auteur du monumental "La destruction des juifs d'Europe", éditions Folio Histoire, soutient que Goldhagen a totalement tort sur tout et que son ouvrage ne vaut rien.

D'autres historiens signalent que ce livre apporte une réponse simpliste à la question de savoir pourquoi l'holocauste s'est produit. En effet à mon sens il ne faut pas faire tomber la faute de l'holocauste à la facilité d'obéissance du peuple allemand aux ordres donnés, mais plutôt pourquoi les dirigeants allemands ont jugé bon de donner ces ordres.

En parlant de l'Allemagne, pourquoi ne pas lire l'excellent livre de **Hans Fallada** paru dans sa traduction française de l'allemand en novembre 2004 éditions Folio "**Seul dans Berlin**".

J'avais eu l'occasion dans les premiers cercles de lecture de présenter ce livre. C'est un roman qui décrit un citoyen ordinaire de la rue Jablonski à Berlin, qui en mai 1940 apprend que son fils est mort au combat. Dès lors il inonde la ville de tracts contre Hitler et déjoue la Gestapo avant de connaître une terrifiante descente aux enfers.

C'est l'occasion dans ce livre de décrire les habitants de son immeuble dont Mme Rosenthal dénoncée par un voisin comme juive, et Baldur Persicke, jeune recrue SS qui terrorise sa famille.

Primo Levi disait « qu'il était l'un des plus beaux livres sur la résistance allemande antinazie »

Et pour changer de l'Allemagne pourquoi ne pas lire les excellents livres de **Isaac Bashevis Singer**, Prix Nobel de littérature, comme par exemple "**L'esclave**" ou encore "**Ennemies. Une histoire d'amour**" tout deux édités chez Stock en 1970 et 1975.

André Cohen

P.S. Nous signalons que les livres édités par Nahar Misraïm sont en vente à la Librairie du Temple, 1 rue des Hospitalières Saint Gervais, angle 52 rue des Rosiers 75004 Paris, où ils peuvent aussi être commandés, ainsi qu'au MAHJ (Musée d'Art Juif), rue du Temple à Paris, et à l'IMA (Institut du Monde Arabe), 1 rue des Fossés St Bernard Paris 5^e.

Un cours d'arabe égyptien « en distanciel » à l'INALCO pendant l'année 2021-2022.

Belle initiative de l'INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales) de Paris, pour celles et ceux qui souhaitent apprendre l'arabe égyptien, que ce cours en « distanciel » proposé en cours du soir (formation continue) !

Il permettra à des étudiants débutants ou « faux débutants » (qui vivent même à l'étranger), de poursuivre leur apprentissage de l'arabe égyptien, très utilisé au Moyen-Orient.

Ce groupe s'est rencontré pendant « l'été des dialectes » en juin dernier lors d'un stage intensif de 15 jours, et avait exprimé le souhait auprès de l'Inalco de poursuivre les cours.

Mylène Stambouli

Prochainement à l'Institut du Monde Arabe (I.M.A.)

Du **24 novembre au 15 mars** aura lieu à l'Institut du Monde Arabe à Paris, une exposition importante intitulée « **Juifs d'Orient** ».

Accompagné par Sammy Ibrahim Arié, de passage à Paris, j'ai pu rencontrer Hanna Boghanim (chargée de collections et d'expositions), et Elodie Bouffard du même service. Elles sont chargées d'organiser cette exposition sous la direction de Jack Lang et de Benjamin Stora, et maîtrisent très bien le sujet.

L'exposition se déroulera sur un espace de 1000 mètres carrés, et portera sur l'histoire des juifs du Moyen Orient depuis l'époque pharaonique à l'exil ; elle comprendra des lieux dédiés aux différents pays, dont une large partie à l'Égypte et l'Irak (berceaux du judaïsme) et balayera l'histoire, la culture, le cinéma, la musique etc.

Un point important sera donné à l'exil d'Espagne et au séphardisme. Cette exposition a reçu l'appui du Musée du Louvre, qui a prêté des originaux de la Gueniza du Caire, du Musée d'Israël, de l'Institut Ben Zvi de Jérusalem, et de l'A.I.U. (qui ont donné des documents).

Il y aura aussi des documents sur l'importance des juifs dans la naissance du nationalisme égyptien et dans les partis communistes égyptiens. Samy Ibrahim Arié leur donnera des lettres de son père. Le rôle d'Abou Naddara sera également évoqué.

L'exposition se terminera par un espace intitulé "**Le temps des Exils**". Ils connaissent par notre site l'album "Images et textes" et vont peut-être y exposer un album. Il y aura également une projection du film des frères Frenkiel : « Mesh-Mesh Effendi ».

Joseph Assouline leur a donné des documents sur Leyla Mourad ; les juifs d'Iran seront évoqués comme transition vers une future exposition sur les autres judaïsmes d'Asie.

Ils sont d'accord pour nous donner un espace pour une table ronde, ou une conférence au nom de l'A.S.P.C.J.E.

Il est assez exceptionnel que l'I.M.A consacre une exposition sur les Juifs d'Orient.

André Cohen

Courrier des lecteurs

Bonjour cher Ami,

J'ai lu comme d'habitude avec beaucoup d'intérêt le dernier bulletin et je relève en page 30 le message de Muriel CHAGNIOT (courrier des lecteurs)

Je pense pouvoir lui donner des informations sur sa famille et en particulier sur sa grand'mère Berthe HADJEZ née HAKIM qui était une des meilleures amies de ma mère. Je l'ai très bien connue et beaucoup fréquentée à Paris et aussi à l'Hay les Roses où elle habitait. J'ai eu l'occasion d'aller également à Bois Colombes dans la villa de Jacques HADJEZ et je serais contente de lui en parler (...)

Jacqueline Alis

Bonsoir M. Cohen,

J'ai relevé une erreur sur le dernier numéro de "Nahar Misraïm". En effet le club de Maadi n'était pas interdit aux juifs car j'ai eu plusieurs fois l'occasion de le fréquenter dans les années d'après-guerre avec mon cousin, Raymond Lévy, qui réside à Londres. Il est bien sûr à la retraite mais était professeur en psychiatrie au King's College. Je vous remercie de bien vouloir faire paraître cette information dans le prochain numéro du bulletin. Cordialement.

Robert Bigio.

(Note de la rédaction : Cette « erreur » provient d'un portrait publié par El Ahram, qui reprend les termes d'Albert Arié. Peut-être faut-il prendre cette affirmation dans le sens que la classe pauvre des juifs ne pouvait pas en faire partie faute de moyens).

Programme des prochaines activités

Après pratiquement deux années sans Cercles de Lecture, nous sommes heureux de pouvoir nous rencontrer à nouveau, certes en jauge réduite mais avec un programme bien intéressant.

Les "Cercles de Lecture" se tiennent en général le samedi après-midi à 15 heures à la Maison des Associations du 12^{ème}, 181 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Métro: Daumesnil ou Dugommier, mais consultez aussi nos annonces par courriel ou sur notre site:www.aspcje.fr

Samedi 13 novembre à 15 heures

Jean-Pierre Obin, inspecteur général de l'Éducation nationale nous exposera son dernier livre « **Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école** ». Éditions Hermann, septembre 2020.

Jean-Pierre Obin est l'auteur du célèbre « **Rapport Obin** » de 2004, qui alertait le ministre de l'Éducation nationale sur le développement des atteintes à la laïcité dans les établissements scolaires. Malheureusement ce rapport fut mis sous les boiseaux et le ministre ne lui donna aucune suite.

Pour présenter ce nouvel essai, quoi de mieux que de donner la parole à son auteur : "J'ai écrit ce livre pour briser le silence qui règne sur la montée de l'islamisme, sur ses ravages parmi les jeunes et sur les dégâts qu'il provoque dans notre école publique.

Pendant longtemps, le silence a été la seule réaction : la célèbre formule "*Surtout pas de vagues!*" a permis pendant vingt ans de mener une confortable politique de l'autruche" .

Samedi 18 décembre à 15 heures

Après son excellente biographie de Sadate, notre ami **Robert Solé** récidive avec une nouvelle biographie éditée chez Perrin : « **Ismaïl pacha Khédive d'Égypte** ». On ne peut qu'être subjugué par ce personnage, Ismaïl pacha, (1830-1895) qui a fortement contribué à faire de l'Égypte un pays moderne, mais qui à cause de ses dépenses a provoqué sa destitution par le sultan de l'empire ottoman, et qui termina sa vie en exil.

Pourtant il fut le premier souverain portant le titre de Khédive. En 1869 il inaugure en grande pompe la percée du canal de Suez devant plusieurs souverains européens, et l'Impératrice Eugénie. Entre 1863 et 1879, il réforme en profondeur l'enseignement, remanie le système judiciaire, multiplie les voies de communication, et crée de nouveaux quartiers du Caire

Mercredi 15 décembre 2021 à 20h30 au Théâtre Le Ranelagh

Isabelle de Botton, que nous n'avons plus besoin de présenter à nos lecteurs, revient dans un nouveau spectacle pour notre rencontre de fin d'année.



Un « One Woman Show » plébiscité unanimement par la presse et les spectateurs. Cet événement aura lieu en partenariat avec l'A.J.O.E, une soirée unique et exclusive pour les membres de nos deux associations.

*Réservations auprès d'André Cohen,
(Tél. 06 11 84 26 31, prix des places 40, 30, et 17 euros).*

Samedi 22 janvier 2022 à 15 heures

Nous recevrons **Gilbert Sinoué** pour son roman biographique « **Le Faucon** », paru chez Gallimard le 4 juin 2020.

Il s'agit d'une biographie de Cheikh Zayed, le fondateur des Emirats Arabes Unis.

Ces Emirats qui il n'y a pas longtemps étaient un désert, sont devenus des villes avec des gratte-ciel et des jardins. Il est intéressant de se pencher sur ce personnage, en lien avec l'actualité à propos des accords d'Abraham.

Nous espérons que l'année 2022 nous permettra de nous revoir régulièrement en jauge complète, car nous avons un vaste programme mensuel de passionnants Cercles de Lecture. Suivez-nous et venez nombreux.

André Cohen